

Conditions d'admission

L'admission des candidats à cette formation suit plusieurs étapes :

- > Constitution d'un dossier d'inscription, à demander auprès du secrétariat du Collège Coopératif de Paris.
- > Entretien avec la Direction pédagogique et des Etudes du Collège Coopératif de Paris en présence d'un représentant de l'AFRESC.

Coût de la formation

- > Tarif entreprise/fonds de formation : 3 050 € par année, auxquels s'ajoutent les frais d'inscription universitaire de 2ème et 3ème année.
- > Tarif personnel après étude du dossier : 1625 € par année, auxquels s'ajoutent les frais d'inscription universitaire de 2ème et 3ème année.

DHEPS PROMOTION DE LA SANTÉ

CYCLE 2005 - 2007 - DIPLOME VALIDÉ
PAR L'UNIVERSITÉ PARIS III SORBONNE NOUVELLE

Création : www.priesscode.fr

Adressez votre candidature au :

Collège coopératif de Paris

M. Mehdi Farzad
Directeur pédagogique et des études
du Collège coopératif de Paris
**15, rue Ambroise-Thomas
75009 Paris**

Tél. : 01 49 49 07 07

Fax : 01 49 49 07 00

info@cc-paris.org

ou à :

AFRESC

Association **Action Formation
Recherche en Santé Communautaire**
Dr. Michel Bass
**68, rue Saint-Antoine
75004 Paris**

Tél. : 01 42 72 07 90

Fax : 01 42 72 07 69

equipe@afresc.org


COLLEGE
COOPERATIF
DE PARIS


AFRESC

Une formation par la recherche

Cette formation pluridisciplinaire mobilise les apports théoriques et méthodologiques des sciences humaines et sociales dans leur diversité, pour aborder les problématiques de la santé.

- > Elle permet de reconnaître, de valider et de valoriser son expérience dans le cadre d'une démarche de recherche réalisée dans un contexte universitaire.
- > La formation s'organise en trois étapes. Chacune nécessite une production écrite.
- > Le DHEPS est sanctionné par la soutenance d'un mémoire en deux parties (recherche et action) qui selon l'avis du jury de l'Université de Paris III peut ouvrir sur une inscription en 3^e cycle (2^e année de mastère...).

Une formation aux enjeux multiples

- > Acquérir un diplôme de niveau bac + 4.
- > Améliorer sa pratique par une formation par la recherche.
- > Pour tous les étudiants, quelles que soient leurs motivations et leurs stratégies initiales de formation, repenser et conceptualiser les pratiques de santé par une démarche personnelle de recherche-action issue des sciences humaines.

Objectifs de la formation

Le DHEPS « Promotion de la santé » vise plusieurs objectifs :

- > Apprendre à problématiser la notion de santé à partir d'une lecture critique et croisée reposant sur les sciences humaines et sociales.
- > Analyser la complexité des pratiques sociales et les obstacles à leur changement dans le domaine de la promotion de la santé.
- > Acquérir des compétences théoriques, méthodologiques et thématiques nouvelles inscrivant la santé dans le champ du développement social.
- > Être capable de mettre en œuvre des projets concrets et innovants dans le domaine de la promotion de la santé.
- > Être en mesure de développer des actions en partenariat.

Contenu de la formation

La formation DHEPS, d'une durée de 1080 heures comprend :

- > Des séminaires théoriques et méthodologiques ;
- > Des séminaires thématiques (problématique de la santé) ;
- > Des ateliers méthodologiques de conduite de la recherche-action ;
- > Des soutiens à l'écriture et à la lecture sous forme de permanences rédactionnelles et d'ateliers ;
- > Des rencontres avec des personnes ressources ;
- > L'appui individuel d'un Directeur de Recherche et d'un « tuteur » professionnel.

Un programme de formation est élaboré et réactualisé chaque année à l'issue d'un entretien pédagogique.

Niveau de la formation

Bac+4 et/ou Mastère 1^{ère} année.

Le DHEPS est également en cours de certification.

Publics concernés

Le DHEPS « promotion de la santé » s'adresse à toute personne dans le champ de la santé, social, éducatif, du développement soit en :

Ayant une expérience professionnelle confirmée :

- > Professionnels du secteur sanitaire (médecins, psychologues, paramédicaux ...).
- > Professionnels ayant en charge des responsabilités en matière de santé publique, de développement social, d'insertion ...).
- > Personnels administratifs chargés de l'encadrement des personnels sanitaires, sociaux et socio-éducatifs.
- > Professionnel cherchant à faire évoluer ses pratiques dans le domaine de la santé.
- > Professionnels des secteurs socio-éducatifs (éducateurs, CPE ...).
- > Toute personne confrontée à la problématique de sa re-orientation professionnelle.

Ayant une expérience bénévole confirmée dans un des secteurs :

- > Secteur sanitaire
- > Secteur social
- > Secteur socio-éducatif